

Autorisation pour le lancement et la signature d'un nouveau marché d'exploitation du barrage de Villerest

Nouveau marché d'exploitation 2014-2018

L'exploitation et la maintenance du barrage de Villerest sont assurées pour le compte de l'Etablissement par la société BRL Exploitation dans le cadre d'un marché d'une durée de 5 ans qui arrive à expiration le 31 décembre 2013.

La prestation d'exploitation et de maintenance du barrage définie par ce marché, qui s'inscrit dans le processus d'optimisation de la gestion des ouvrages mis en œuvre par l'Etablissement, a pour objet de diligenter, au nom et pour le compte du maître d'ouvrage, l'ensemble des actions nécessaires pour faire fonctionner et maintenir l'ensemble des installations.

Elle est composée d'une part de prestations de base (auscultation de l'ouvrage, service de quart et manœuvres des vannes en cas d'événement hydrologique, maintenance courante, application des dispositions « Vigipirate », prise en compte des nouvelles dispositions réglementaires...), ainsi que de prestations ponctuelles sur lettre de commande (maîtrise d'œuvre de travaux sur site, appui au maître d'ouvrage).

Il est proposé de procéder par voie d'appel d'offres ouvert, en vue de l'attribution d'un nouveau marché d'exploitation pour la période du 1^{er} janvier 2014 au 15 janvier 2019. Dans ce contexte il est envisagé que le montant maximum du marché n'excède pas 2 M€ HT.

Il est proposé d'autoriser le Président à effectuer la passation et la signature de ce marché, en application du code des marchés publics et de la procédure d'achat de l'Etablissement, et de donner délégation au Président pour toute décision concernant l'exécution de ce marché et la signature de ses avenants qui n'entraînent pas une augmentation du montant du marché.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.